

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 01^{er} juin 2009

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 01^{er} juin 2009 à la salle municipale, de 20h00 à 21h45.

Sont présents: Madame Sonia Gosselin
 Messieurs Réal Boissonneault
 Jean Landry
 André Normand

Sont absents: Madame Aline Grandmont
 Monsieur Claude Bourassa

La séance est ouverte à 20h00 par le maire, Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la réunion.

- 115-2009 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Sonia Gosselin que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 116-2009 Adoption du procès-verbal du lundi 04 mai 2009.
Il est proposé par Jean Landry et appuyé par Sonia Gosselin que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 04 mai 2009 est accepté tel que lu.
- 117-2009 Adoption du procès-verbal du lundi 13 mai 2009.
Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par Réal Boissonneault que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 13 mai 2009 est accepté tel que lu.
- 118-2009 Les Comptes.
Il est proposé par Jean Landry et appuyé par Réal Boissonneault que les comptes sont acceptés tel que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexés
- 119-2009 Dépôt du rapport financier 2008 par la firme Pellerin Potvin Gagnon.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Jean Landry que le Conseil accepte et autorise le dépôt du rapport financier de l'année 2008 élaboré par Monsieur René Hélie, de la firme Pellerin Potvin Gagnon, pour la Municipalité de Saint-Valère;
- 120-2009 Inscription au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités 2009 (FQM).
Il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise les membres du Conseil à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités 2009 qui aura lieu du 24 au 26 septembre 2009 à Québec. Le Conseil défraie les dépenses pour les membres du Conseil.
- 121-2009 Inscription aux activités de formation du président d'élection et de la secrétaire d'élection.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil autorise les dépenses de Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que de Madame Marie-Pier Danis-Théberge, assistante de Monsieur Jutras, à aller suivre respectivement la formation du président d'élection et de la secrétaire d'élection.

122-2009

Autorisation de dépôt d'une demande de subvention pour la politique familiale.

ATTENDU QUE le Conseil a autorisé en décembre 2008 la création d'un poste pour siéger sur le comité de la politique familiale et nomme Madame Sonia Gosselin comme représentante de la municipalité;

ATTENDU QUE cette politique vise l'établissement de nouvelles familles et le développement des familles existantes au sein de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite augmenter les services dédiés aux familles en incluant les personnes âgées;

ATTENDU QUE la Municipalité demandera la participation active de toutes les familles de sa communauté ainsi que celle des organismes locaux pour réussir à créer ou maintenir un lien d'appartenance et un sentiment de fierté pour ses citoyens à l'aide de cette politique;

ATTENDU QUE la politique familiale sera axée sur le volet social et communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par André Normand que le Conseil autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès du Ministère de la famille et des aînés afin de développer une politique familiale pour la Municipalité. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, est autorisé à signer tous les documents nécessaires pour faire le dépôt de la demande de subvention pour la création d'une politique familiale.

123-2009

Engagement d'un ingénieur de la firme BPR pour la zone inondable.

ATTENDU QUE la Municipalité a un problème concernant la détermination des cotes de crues sur son territoire, plus particulièrement dans le centre du village incluant le développement municipal;

ATTENDU QUE Monsieur Jean Gauthier, ingénieur de la firme BPR, a soumis une cotation de 15 000,00\$ plus taxes, pour trouver une solution afin d'exclure de la zone inondable le développement. La cotation comprend: l'analyse des documents fournis et des calculs effectués par le CEHQ, visite et rencontre des intervenants de la municipalité, relevés d'arpentage (au besoin), analyse et calculs de différents scénarios, rencontre avec les représentants du CEHQ et le dépôt du rapport;

ATTENDU QUE Monsieur Gauthier de la firme BPR nous confirme le dépôt du rapport au plus tard le 31 juillet 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Normand et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil autorise l'engagement de Monsieur Jean Gauthier, ingénieur de la firme BPR pour les raisons précitées. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, est autorisé à signer les documents nécessaires.

124-2009

Renouvellement du contrat de service informatique avec Infotech.

Il est proposé par Jean Landry et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise le maire, Monsieur Louis Hébert, et le directeur général, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer le renouvellement du contrat de service informatique avec la compagnie Infotech secteur développement au montant de 3 200,00 \$ plus taxes pour l'année 2009-2010.

- 125-2009 Demande de commandite pour le Cercle des Jeunes Ruraux de Saint-Valère.
Suite à la réception d'une demande d'aide financière du Cercle des Jeunes Ruraux de Saint-Valère, représenté par Monsieur Érick Bergeron, il est proposé par Jean Landry et appuyé par André Normand que le Conseil autorise une somme de 100,00 \$ qui représente une commandite pour le trophée de la Classe de groupe avec la possibilité de remettre le trophée et une page complète dans leur livret. L'exposition locale soulignant leur 76^{ième} anniversaire aura lieu le 04 juillet 2009 à la Ferme Millaitnaire.
- 126-2009 Demande financière pour la Fête de la Saint-Jean-Baptiste.
Suite à la réception d'une demande financière de Monsieur Rémi Hébert, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Jean Landry que le Conseil autorise un montant de 500,00 \$ à titre de contribution financière pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2009. Cette année la SSJB fêtera son 175^e anniversaire.
- 127-2009 Demande de dérogation mineure de Madame Mélanie Bergeron et de Monsieur Stéphane Gosselin pour la construction d'un bâtiment accessoire (remise).
ATTENDU QUE Madame Bergeron et Monsieur Gosselin ont présenté une demande pour la construction d'un bâtiment accessoire (remise);
ATTENDU QUE la propriété de Madame Bergeron et de Monsieur Gosselin est située au 63, rue Desjardins Nord, lot 614-22 du Canton Bulstrode, à Saint-Valère;
ATTENDU QUE les propriétaires souhaitent construire le bâtiment d'une grandeur de 4,88 mètres par 7,62 mètres pour atteindre une superficie totale de 37,19 mètres carré et que la norme de superficie autorisée pour un bâtiment accessoire est de 15 mètres carré;
ATTENDU QUE le comité d'urbanisme s'est réunie le mercredi 22 avril et a autorisé une superficie pour un bâtiment accessoire de 30 mètres carré puisque le nouveau plan d'urbanisme qui entrera en vigueur sous peu autorisera cette superficie;
ATTENDU QUE Madame Bergeron et Monsieur Gosselin demandent une dérogation mineure dans le but d'entreposer tous les équipements saisonniers et de se réserver une partie pour en faire un atelier;
ATTENDU QUE les dimensions futures du bâtiment ne brimeront aucunement les voisins immédiats puisque le tout s'agencera avec la résidence principale;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Landry et appuyé par Réal Boissonneault que suite au dépôt d'une demande de dérogation mineure de Madame Mélanie Bergeron et de Monsieur Stéphane Gosselin pour la construction d'une remise qui est plus grande que la norme permise, le Conseil accepte une grandeur maximale de 30 mètres carré pour les raisons précitées étant donné que cette grandeur sera la nouvelle norme lors de l'adoption de la nouvelle réglementation.
- 128-2009 Renouvellement de la marge de crédit municipale à la Caisse Populaire de Saint-Albert.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par André Normand que le Conseil autorise le renouvellement de la marge de crédit jusqu'à un montant maximum de 125 000,00 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Albert. Le directeur général et secrétaire-trésorier Jocelyn Jutras est autorisé à signer les documents de renouvellement.

129-2009

Demande de Monsieur Martin Vigneault pour le nettoyage du cours d'eau Blanchette branche 15, séparant les lots 793 et 794 du canton de Bulstrode.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère a reçu une demande de Monsieur Martin Vigneault pour le nettoyage du cours d'eau Blanchette branche 15, séparant les lots 793 et 794 du canton de Bulstrode;

ATTENDU QUE l'inspecteur Monsieur Yvon Pellerin est allé inspecter ledit cours d'eau et, effectivement, a constaté le bien fondé de la demande;

ATTENDU QUE selon la demande déposée, le Conseil accepte de faire faire un acte de répartition afin de délimiter les bassins versants du cours d'eau Blanchette branche 15 pour répartir les coûts entre les propriétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil accepte la demande de nettoyage du cours d'eau Blanchette branche 15, séparant les lots 793 et 794 du canton de Bulstrode et que la Municipalité prendra en charge les travaux de nettoyage.

130-2009

Avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 296-2009 concernant l'octroi aux officiers municipaux du pouvoir de visiter certains immeubles.

Monsieur André Normand, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement no 296-2009 concernant l'octroi aux officiers municipaux du pouvoir de visiter certains immeubles.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

118-2009, 119-2009, 120-2009, 121-2009, 123-2009,
124-2009, 125-2009, 126-2009;

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 02^{ième} jour du mois de juin deux mille neuf.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

131-2009

Clôture de la séance.

Il est proposé à 21h45 par Jean Landry que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de *veto*.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier

